|  |
| --- |
| **Outil 6 :** Sélection des volontaires communautaires de la protection de l’enfance |

**Définition :** l'outil de sélection des volontaires communautaires décrit un processus visant à identifier les volontaires communautaires en collaboration avec la communauté.

**Objectif de l'outil :** collaborer avec les enfants et les adultes de la communauté pour identifier les volontaires potentiels qui peuvent être impliqués dans le système de gestion de cas de l’organisation de PE.

**Quand utiliser cet outil :** après avoir décidé des rôles appropriés des volontaires communautaires, l'outil de sélection doit être utilisé. Même si votre organisation travaille déjà avec des volontaires, cet outil peut être utilisé pour sélectionner les futurs volontaires communautaires, favorisant ainsi une plus grande appropriation et confiance de la part de la communauté.

**Conseils** : si votre organisation travaille déjà avec des volontaires, cet outil peut être développé en collaboration avec les volontaires. Si vous commencez tout juste à travailler avec des volontaires communautaires, il est suggéré de l'examiner avec votre équipe, ainsi qu'avec les RH, et éventuellement les partenaires inter-agences.

**Processus de sélection des volontaires communautaires**

**Introduction**

Les volontaires communautaires constituent un pont essentiel entre leur communauté et le système de protection de l'enfance. En tant que membres de l'équipe de gestion des cas, leur rôle est d'établir et de renforcer les liens entre les enfants à risque et ceux qui ont besoin de services de gestion de cas.

**Étape 1 : Réfléchissez bien à votre approche**

Engagement responsable de la communauté : Si les processus de sélection ne sont pas menés avec un engagement communautaire adéquat, les volontaires et les enfants peuvent être mis en danger. En outre, si des garanties et des normes ne sont pas en place, des personnes peuvent être sélectionnées pour des raisons liées aux dynamiques de pouvoir et es groupes marginalisés peuvent être exclus.

Assurer la diversité parmi les volontaires de la communauté : cela inclut des critères liés au sexe, à l'âge, à l'origine ethnique, à la situation de handicap, etc. Dans certains contextes, il est également recommandé d'avoir un mélange de volontaires issus des communautés déplacées et des communautés hôtes.

Développer des critères pour les volontaires communautaires selon les termes de référence : Revoir ce qui a été décidé concernant le rôle des volontaires communautaires. Pour réussir dans ce rôle, quelles sont les compétences essentielles attendues et qu'est-ce qui empêche une personne d'être recrutée ? (Ajoutez-les à la liste ci-dessous).

Les personnes nommées pour les rôles de volontaires doivent répondre aux critères suivants :

* Des personnes de confiance issues des communautés dans lesquelles elles travaillent.
* Connaître leur communauté, notamment savoir où trouver des ressources et quelles sont les normes et valeurs culturelles.
* Être bien connectés et être respectés dans leurs communautés pour développer des relations de confiance.
* Se soucier véritablement des enfants, de leurs voisins et de leurs communautés
* Avoir de bonnes capacités de communication et de relations interpersonnelles.

Critères de disqualification :

* Ne peut être un adulte marié à un enfant.
* Ne peut être âgé de moins de 21 ans.

**Étape 2 : Ne procéder qu'après avoir établi des relations et consulté la communauté.**

Sur la base de l'évaluation effectuée lors de la première étape, examinez qui sont les principaux dirigeants et groupes communautaires. Réfléchissez aux moyens d'identifier les personnes et les groupes en qui les enfants ont confiance. Avant d'identifier des volontaires potentiels, passez du temps avec les groupes communautaires, les chefs traditionnels, les responsables d'enfants et les enfants. Demandez-leur quels sont les problèmes auxquels les enfants sont confrontés et où ils vont pour obtenir de l'aide et du soutien.

Après avoir écouté les membres de la communauté, expliquez ce que votre organisation fait pour aider les enfants d'une manière qu'ils puissent comprendre. S'ils sont intéressés, vous pouvez les inviter à une réunion pour identifier des volontaires potentiels qui pourraient vouloir travailler avec l'organisation de PE. En plus de parler avec les membres de la communauté, il existe d'autres moyens d'identifier des volontaires en affichant par exemple des annonces dans des lieux stratégiques ou pendant les activités de mobilisation de la communauté. Réfléchissez à des moyens de cibler les membres les plus marginalisés de la communauté dans les annonces et les réunions de sélection de la communauté (comme les membres de groupes minoritaires, les femmes et les jeunes pour garantir un groupe de volontaires diversifié. Les membres de la communauté d'accueil (communauté hôte) peuvent également être pris en compte pour promouvoir une plus grande cohésion sociale.

**Étape 3 : Identifier les volontaires potentiels**

Notez que dans certains contextes, il est courant que les mêmes membres de la communauté soient identifiés comme volontaires pour de nombreux projets et organisations différents. Il est important d'assurer une coordination entre les organisations afin de ne pas surcharger les volontaires ou de ne pas provoquer de concurrence entre les rôles.

Des réunions peuvent être organisées avec les membres du groupe communautaire, les parents et les prestataires de service, ainsi qu'avec les enfants (les groupes doivent être limités à environ 15 personnes). Dans certains contextes, il peut s'avérer approprié d'avoir des groupes séparés pour les hommes et les femmes. Les réunions avec les enfants doivent être organisées dans des groupes d'âge similaires, et éventuellement séparés par sexe, si nécessaire.

Processus de réunion de sélection des volontaires de la communauté :

1. Présentez-vous, ainsi que votre organisation, et expliquez que vous recherchez leur appui pour identifier des volontaires communautaires. Décrivez de manière compréhensible pour les enfants ce que l'on attend des volontaires dans leur rôle de protection.
2. Demandez : Qui sont les personnes de la communauté qui aident les enfants et les personnes s'occupant d'enfants ?

Demandez : Quelles sont les caractéristiques des personnes qui aident les enfants dans votre communauté ? (Utilisez une feuille de flipchart au milieu du cercle, sur le sol, et dressez une liste des caractéristiques que les membres de la communauté partagent.

1. Une fois que vous avez noté toutes les réponses, regardez la liste et dites ensuite : "Connaissez-vous quelqu'un qui a ces caractéristiques ; quelqu'un qui est comme ça ? Parlez-moi d'elle ou de lui. Connaissez-vous d’autres personnes ?"
2. Dites : " Le projet de protection de l'enfance aimerait enseigner aux personnes de la communauté les problèmes auxquels sont confrontés les enfants afin qu'elles puissent aider les enfants et les personnes qui s'en occupent. Nous aimerions que **vous** choisissiez des volontaires pour la protection de l'enfance dans votre communauté. Lorsque vous aurez nommé des personnes, nous leur demanderons si elles souhaiteraient être formées et consacrer une partie de leur temps à aider les enfants et les familles qui ont besoin d'aide.

Demandez aux membres du groupe de dresser la liste des personnes qu'ils recommandent pour le rôle de volontaire de la protection de l'enfance dans leur communauté et de vous indiquer comment les trouver. Ils doivent penser à cette personne en fonction de la liste des caractéristiques inscrites sur la liste du flipchart. Il se peut que certains membres du groupe soient eux-mêmes volontaires.

**Étape 4 : Invitation des volontaires de la communauté**

Organisez une autre réunion, ou des entretiens individuels avec les volontaires communautaires potentiels. Une fois réunis, accueillez-les chaleureusement et expliquez-leur à nouveau qui vous êtes et des éléments d’information sur l'organisation. Expliquez-leur que les membres de la communauté les ont identifiés comme des personnes qui aident les enfants et qui pourraient être intéressées par un rôle de volontaire au sein de l'organisation. Partagez avec eux le contenu de la description du rôle de volontaire, y compris le temps à consacrer, la formation, la supervision et la rémunération.

N'oubliez pas qu'il existe des aidants naturels qui soutiennent déjà les enfants au sein de la communauté et qui ne sont peut-être pas intéressés par un rôle formel au sein d'une organisation de PE. Il ne faut pas faire pression sur ces personnes, mais plutôt les encourager à poursuivre leurs efforts pour soutenir les enfants. En outre, il peut y avoir des volontaires potentiels qui soutiennent déjà les activités d'un autre programme ou d'une autre organisation. Discutez avec eux des difficultés éventuelles à concilier plusieurs responsabilités de bénévolat, et veillez à clarifier la charge de travail attendue.

Invitez les volontaires communautaires potentiels à poser des questions sur le rôle. Ne vous sentez pas obligé de répondre à toutes les questions si vous n'êtes pas sûr de la réponse à donner. Toutefois, notez les questions pour lesquelles vous n'êtes pas sûr et promettez d'y revenir. Prenez le temps de discuter - ne vous précipitez pas. Ils voudront parler de l'idée. Écoutez les préoccupations et les critiques. Insistez sur le fait qu'il n'y a pas de mal, même à ce stade, à dire non s'ils se sentent incapables de le faire.

**Étape 5 : Déterminer qui sera sélectionné comme volontaire communautaire**

Revenir aux critères initiaux et décider qui sont les meilleurs candidats selon les critères et s'assurer que l’équipe de volontaires est diversifiée. Envisagez de prendre cette décision avec d'autres membres de l'équipe de PE, et peut-être des représentants de la communauté.

Le cas échéant, demandez des références (surtout si la personne est en relation avec une autre organisation) et confirmez qu'elle peut respecter le code de conduite. Voici quelques exemples de questions de référence recommandées :[[1]](#footnote-1) :

* Comment la personne de référence connaît-elle le candidat ?
* Depuis combien de temps connaît-il le candidat ?
* Quelles sont les qualités du candidat et son expérience du travail avec les enfants ?
* Y a-t-il des raisons pour lesquelles le candidat ne conviendrait pas à un rôle de volontaire travaillant avec des enfants ?
* Si le candidat a déjà un rôle au sein de l'organisation, est-il possible qu'il puisse concilier cette double responsabilité ?

**Étape 6 : Réunion d'engagement avec les membres de la communauté**

Après avoir décidé qui seront les volontaires de la communauté, il est recommandé d'organiser une réunion officielle avec le chef de la communauté, l'organisation de PE, les volontaires et la communauté au sens large.

Vous pouvez demander au responsable de la communauté de présenter les volontaires et de rappeler à chacun son rôle pour aider les enfants et les familles de la communauté.

Demandez aux volontaires qui ont été sélectionnés par la communauté de se lever. Expliquez ensuite comment ils ont été sélectionnés.

Expliquez que la communauté doit avoir le sentiment d'avoir un **contrat social** avec cette personne. Un **contrat** doit être accepté par les deux parties - dans ce cas, les enfants et les responsables d'enfants doivent faire confiance aux volontaires qu'ils ont choisis. Quant aux volontaires, ils doivent sentir que la communauté (y compris les dirigeants) les soutient et les aidera à aider les familles.

**Étape 6 : Signature de la description du bénévolat communautaire et du code de conduite**

Assurez-vous que le mandat et le code de conduite (deux outils supplémentaires) sont rédigés dans la langue locale afin que les volontaires puissent lire ce qu'ils signent. S'ils ne savent pas lire, relisez-les attentivement avec eux. Tous les volontaires doivent avoir leur propre exemplaire des termes de référence et du code de conduite.

1. Outils du HCR pour la région MENA, Volontaires de soutien communautaire pour les UASC [↑](#footnote-ref-1)